



**Division des personnels  
DIPER32**

DD/DD/16112011

Dossier suivi par :  
Didier Delhomme  
Didier Blazy

Téléphone :  
05 67 76 51 27  
05 67 76 51 26

Fax :  
05 67 76 51 97

Courriel :  
[diper32@ac-toulouse.fr](mailto:diper32@ac-toulouse.fr)

Site internet :  
<http://ac-toulouse.fr/ia32>

**7 bis, rue Gambetta  
32000 Auch**

A Auch, le 2 décembre 2011

L'inspecteur d'académie,

Directeur des services départementaux de l'éducation  
nationale du Gers

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs  
des écoles

S/c de mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
et chefs d'établissements

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs de  
l'éducation nationale

**Objet :** Information relative au dispositif d'accompagnement dans le  
premier degré des personnels d'enseignement confrontés à  
des difficultés de santé.  
**Année scolaire 2012-2013.**

**Réf :** Décret n°2007-132 du 27 avril 2007  
Arrêté du 27 avril 2007  
Note de service MEN n°2008-0012 du 10 novembre 2008  
BO n°20 du 17 mai 2007

Je vous prie de trouver ci-joint la note de service et les 2 annexes  
concernant les modalités :

- D'affectation sur poste adapté de courte durée (PACD) ou de  
longue durée (CALD),
- D'aménagement du poste de travail.

**Procédure d'affectation ou de maintien sur PACD-PALD :**

Les demandes de première affectation ou de maintien sur PACD ou PALD  
sont établies à partir de l'imprimé joint à l'annexe, qui devra être  
accompagné d'un certificat sous pli confidentiel à l'attention du médecin  
conseiller technique du recteur (ci-joint la note à l'attention du médecin  
traitant).

Les personnes concernées sont également invitées à prendre contact avec  
l'assistante sociale des personnels : madame Anne Tisseyre – téléphone :  
05 67 76 51 40.

Les dossiers devront être adressés à la division des personnels (DIPER)  
avant le **9 décembre 2011**. Ils seront ensuite transmis au rectorat pour  
examen académique.

**Signé,**

**René-Pierre HALTER**